Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 20, 25 mai 2007

Dans nos pages cette semaine

Éducation

Hausse de financement

Augmentation de l'aide financière dirigée vers les garderies des TNO

Page 2

Échos de l'Assemblée

Le pont de Fort Providence devra attendre… encore

Page 5

Forcés de céder les Akaitchos?

Le bassin de la Thelon a peut-être une valeur spirituelle trop grande aux yeux des Akaitchos pour qu'on y autorise la prospection minière, mais ça ne suffit pas pour qu'ils en soit propriétaires.

Page 7

Analyse

Territoire à vendre, pas cher

Le fédéral s'apprête-t-il, oui ou non, à céder nos ressources gazières pour une croûte de pain?

Page 8

Le Nunavoix

Pages 9 et 10



Photo : Kevin O'Reilly

Amber O'Reilly, Abigail Guthrie et Anne-Carolyne Binette en plein action lors de la présentation de la pièce *Les biscuits magiques*, le 22 mai dernier. Voir photos en page 6.

Partage des revenus

Les Dehchos ne se contenteront pas des « miettes »

En concluant une entente avec la moitié des groupes autochtones, Joe Handley s'est mis l'autre moitié à dos.

Batiste W. Foisy

Pas question que les Premières nations du Dehcho se rallient à l'entente de principes sur le partage des revenus provenant des ressources naturelles conclue récemment entre le gouvernement territorial et quatre groupes autochtones, affirme le grand chef des Dehchos Herb Norwegian.

Le chef bien connu pour ses positions solidement campées estime que l'offre revient à ramasser « les miettes de la table territoriale » et qualifie l'entente de « pathétique ». « C'est incroyablement faible, mal défini et à des lustres de quoi que ce soit que les Dehchos pourraient envisager », lance-t-il.

L'entente à laquelle ont adhéré les Inuvialuits, les Gwich'ins, les Sahtus et l'Association des Métis des TNO prévoit que le gouvernement territorial conserve 75 % de la tranche de redevances qui reviendra au territoire dans un régime post-dévolution. Les 25 % qui reste seront répartis entre les gouvernements autochtones. Une entente entre les gouvernements territoriaux et le fédéral reste à négocier, mais le premier ministre Joe Handley a souvent indiqué qu'il s'attendait à ce que le fédéral consente à octroyer au territoire la moitié des revenus provenant des ressources.

Les Dehchos ne trouvent pas seulement la part du gâteau trop petite, ils estiment également que l'entente passe à côté d'une donnée fondamentale du problème : le fable taux de redevances imposé aux sociétés qui exploitent les ressources. « Nous sommes les seules personnes dans le Nord qui trouvent inacceptable le régime de redevances actuel et nous ne nous gênons pas pour le dire », affirme Norwegian.

Le taux de redevances perçues sur les hydrocarbures des Territoires du Nord-Ouest est du type 1/5/30. C'est-à-dire que le taux commence à 1 % des bénéfices et qu'il augmente de 1 % tous les 18 mois jusqu'à concurrence de 5 %. Une fois l'investissement des exploitants recouvré, le taux grimpe à 30 % des bénéfices.

Norwegian affirme n'a pas avoir été consulté préalablement à la conclusion de l'entente de principe. Il estime que « cette entente secrète n'est rien de plus qu'une autre façon crue de mettre de la pression pour que le Dehcho rentre dans les rangs »

Handley reste en selle

Les Premières nations Akaitcho non plus ne se sont pas ralliées à l'entente de principes. Dans une sortie théâtrale la semaine dernière, les chefs des quatre communautés Akaitcho ont réclamé la tête du premier ministre Handley qui, disent-ils, a commis un impair grave en

Dehchos
Suite en page 2

Dehchos

Suite de la page 1

ne les invitants pas à la table de négociations.

Selon les chefs akaitchos, cette entente nuit à leurs négociations territoriales avec Ottawa et viole le code de conduite des députés de l'Assemblée législative. Ils demandent que Joe Handley démissionne.

Le premier ministre, dont la circonscription de Weledeh inclut deux communautés Akaitcho, n'a pas l'intention de quitter son siège moins de six mois avant les élections territoriales. À l'Assemblée législative, aucun député, pas même ceux dont les circonscriptions comprennent les communautés autochtones dissidentes, n'a appuyé la requête des Akaitchos.

Dans un échange avec le député du Sahtu, Norman Yakeleya, le premier ministre a tout de même donné sa bénédiction aux nations non signataires qui préfèrent conclure leur propre entente avec le fédéral. « Je ne critiquerai jamais ceux qui choisissent une autre voie. C'est leur choix. Et s'ils empruntent cette voie et pensent pouvoir conclure une meilleure entente ainsi, eh bien je leur souhaite bonne chance », a-t-il dit avant d'inviter tout de même les dissidents à se rallier à l'entente.

Le premier ministre a réitéré sa confiance dans l'entente de principe. « Chaque fois que nous concluons un accord comme celui-ci, il y a toujours quelqu'un qui pense que nous aurions pu avoir une meilleure entente si nous avions agi différemment. C'est toujours comme ça. Quant à moi, c'est une bonne entente. »

Joe Handley espère qu'une rencontre entre les signataires de l'entente de principe et le ministre des Affaires indiennes et du Nord soit organisée prochainement.

Les Premières nations Tlicho sont le troisième groupe autochtone a ne pas avoir signé l'entente de principe sur le partage des revenus.

Éducation

Hausse de financement

Augmentation de l'aide financière dirigée vers les garderies des TNO

Maxence Jaillet

Comme le prévoyait son budget 2007, le gouvernement des Territoires, a assuré, par l'entremise du ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, une augmentation de ses investissements vers les programmes de développement de la petite enfance.

Depuis le 1er avril 2007, la contribution pour démarrer et opérer des garderies et des services de garde en milieu familial a augmenté de 30 %. De plus, 125 000 $ seront disponibles pour aider les garderies licenciées à payer les frais de loyers et d'hypothèques. Toutes les institutions au territoire sont admissibles, car il n'y a pas de garderies commerciales aux TNO. Ces effets seront rétroactifs au mois d'avril, lorsque que les détails seront réglés auprès de chaque bénéficiaire.

Le 16 mai dernier, dans un discours devant l'assemblée, le ministre Dent clamait : « un meilleur départ dans l'apprentissage entraîne une plus ample réussite dans la vie. »

À la garderie Plein Soleil, Annie Lapierre accueille la nouvelle avec surprise et enthousiasme. « Nous recevons un per diem du gouvernement par enfant présent. Nous tenons donc un registre de présence que les parents doivent signer quotidiennement. Chaque fois qu'un enfant est absent, la subvention qui lui est attribuée n'est pas versée. Nous devons néanmoins assurer le salaire des deux éducatrices qui travaillent de toute façon. »

Ce per diem aux TNO est alloué en fonction du coût de la vie et varie selon la communauté. La directrice pédagogique estime que le support financier actuel est somme toute minime; que de mémoire, la garderie francophone ne recevrait du gouvernement que 9 000 $ par trimestre. Pour 30 enfants âgés entre 1 et 5 ans, un calcul sommaire affiche une aide aux alentours de 4,5 $ par enfant par jour. « C'est bien si ce montant est augmenté. Mais le véritable besoin que nous éprouvons reste au niveau du salaire de nos éducatrices. En ce moment, nos six éducatrices gagnent 16 $ l'heure. La plupart du temps, nous les embauchons du Québec et du Nouveau-Brunswick, car c'est majoritairement de là que les diplômés francophones en enseignement de la petite enfance sont disponibles. On leur demande de déménager et de venir s'installer dans une ville où le loyer coupe 50 % de leur revenu. Alors c'est sûr que si on peut aller chercher de l'argent, peu importe où, on va l'utiliser pour augmenter les salaires de nos éducatrices. Mais au niveau anglophone à Yellowknife, c'est pire encore, elles reçoivent en moyenne de 13 $ à 14 $ l'heure. J'ai accepté de travailler à moindre salaire afin de continuer de payer nos éducatrices éduquées et spécialisées 16 $ l'heure. »



Photo : Batiste W. Foisy

Cela faisait longtemps que les groupes de pression exigeaient une augmentation de l'appui gouvernemental aux garderies.

Lors de sa déclaration, Dent réaffirme le partenariat du GTNO avec le Collège Aurora pour délivrer des certificats en enseignement de la petite enfance. Il remarque aussi que le collège veut développer un programme pour les enseignements en langues autochtones. Pourtant, du côté francophone, rien ne laisse traduire une aide à la formation. « Je souhaiterais profiter de subventions pour former nos prochaines éducatrices, déclare Lapierre. Mais quand j'ai approché le gouvernement ça été un non! Il faudrait que j'aille chercher des commanditaires pour m'aider à former le reste de mon personnel. Car en ce moment, quatre de mes éducatrices sur six sont titulaires d'un diplôme. Maintenant, ça commence à presser car avec l'agrandissement en 2008, la garderie va accueillir 20 nouveaux enfants et avec eux quatre nouvelles éducatrices. »



Batiste W. Foisy

Un couguar dans le Slave Nord

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles a confirmé l'observation d'un couguar, le 9 mai, à une quarantaine de kilomètres de Yellowknife sur la route 3. Quelques observations du puissant félin avaient déjà été faites dans le passé, mais c'est la première fois que les autorités confirment sa présence.

L'Accord Yukon-TNO renouvelé

L'Accord intergouvernemental sur les relations Yukon-TNO a été renouvelé, le 18 mai. L'entente prévoit la coopération des deux territoires sur des dossiers dans lesquels ils partagent des intérêts communs. Il s'agit de la seconde fois que l'Accord est renouvelé depuis sa première adoption en 1999. En paraphant à nouveau le document, le premier ministre Joe Handley a souligné les relations amicales qui animent les deux territoires. « J'anticipe les occasions de parfaire ces relations qui découleront de cet Accord », a-t-il commenté.

Policier décoré

Le surintendant sortant de la division G de la Gendarmerie royale du Canada, Pat McCloskey, sera décoré de l'Ordre du mérite, à Rideau Hall, aujourd'hui. La décoration qui honore les policiers en raison qui ont démontré les plus hautes qualités dans l'exercice de leur devoir lui sera remise par la Gouverneure générale du Canada. Pat McCloskey a œuvré dans plusieurs communautés canadiennes après avoir commencé comme simple officier à Yellowknife, où il reviendra en 2005 comme commandant. L'automne dernier, il a annoncé sa retraite des forces de l'ordre pour entreprendre une nouvelle carrière dans les mines de diamants.

Souper-spectacle

Le 9 juin, un grand souper-spectacle est organisé à la Légion canadienne de Yellowknife, afin de supporter la station communautaire francophone Radio Taïga. Au menu : le « pot-en-pot de tante Yvonne », une recette de fruits de mer qui nous vient des Îles-de-la-Madeleine. Le groupe Transience assurera la partie musicale et la fête se terminera par une soirée dansante. En plus, 6 5000 $ de prix de présence seront tirés. Les billets, au coût de 50 $, sont en vente au local l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Drogues : mieux connaître, moins risquer

Le travailleur social Richard Pesant sera à Hay River aujourd'hui afin de donner une conférence sur la prévention de la toxicomanie. Il rencontrera les élèves de l'École Boréale. Vous pourrez aussi l'entendre sur les ondes de Radio Taïga le dimanche 27 mai à 9 h et, en rediffusion, le lendemain à 19 h 30. Cette tournée est présentée par le Réseau TNO santé en français.

Les lecteurs le disent

« Jongler à cinq balles, c'est 270 lancés à la minute! »

Une discussion avec Félix Gagné, un lecteur bimensuel de *L'Aquilon*.

Maxence Jaillet

Alors que le pont de glace de l'an 2000 s'immergeait, Félix Gagné est venu trouver de l'emploi à Yellowknife un peu avant le congé Pascal. Après ce lundi de fête, il partait, nouvel employé d'une firme de consultation en géologie, prospecter sur le terrain au nord du Grand lac des Esclaves.

« Je voulais échapper à la chaleur des étés québécois, je viens d'un village à côté de Val-D'Or qui s'appelle La Corne. Avec une technique en technologie minérale ciblant la géologie appliquée, j'étais prêt pour sillonner le Nord. J'ai fait de la prospection géophysique pour trouver des kimberlites de diamants pendant trois ans. Puis j'ai joint la compagnie Diavik pour un poste de technicien à temps plein. En plus d'être mieux payé, je réglais le côté instable de mon poste précédent. Travaillant deux semaines consécutives à la mine (les deux autres semaines étaient des congés), je mettais une limite aux voyages de plusieurs semaines sans date précise de retour à Yellowknife. Je voulais fonder une famille et je voulais également établir un rythme, car je me voyais mal devoir téléphoner à mes enfants pour leur dire que « cette semaine encore, papa reste pogné dans la toundra ».

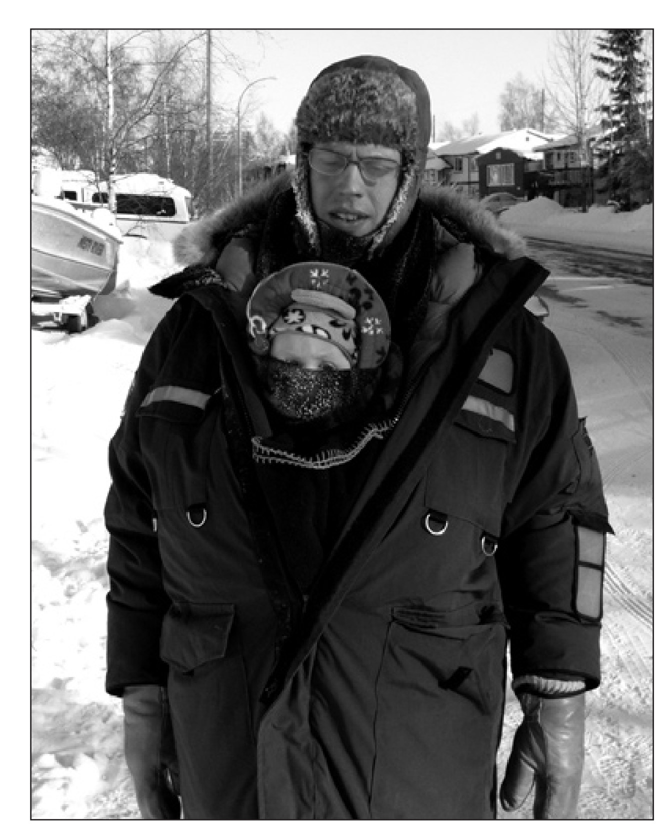
Et le temps est passé sur les terres désolées de la toundra! Félix et sa compagne Nadine ont eu une petite fille. « Adélie, c'est le nom de notre fille. Ça vient du nom d'un territoire français sur le continent Antarctique : La terre Adélie. J'aime ce nom un peu original, à consonance nordique et francophone. Elle se tient debout du haut de ses neuf mois, bientôt elle va se lancer! »

Au niveau de la famille, tout le monde trouve que les TNO, c'est un peu loin. Même s'il voit son père qui habite Red Deer, trois à quatre fois par année, Félix ne voit pas régulièrement le reste de sa famille. « En fait, nous avons trouvé la meilleure façon de faire venir les gens ici, l'aimant émotionnel. Avec l'arrivée d'Adélie, toute la parenté est venue nous visiter. »

Du fait de son rythme de travail, notre abonné, lit le journal que lorsqu'il est à Yellowknife. « Je ne lis pas les numéros ratés en raison de mon absence sur le sur le terrain. Je suis content de pouvoir lire les nouvelles d'ici en français. J'aime aussi l'apport du Nunavoix. Pour moi, ils sont à l'heure du Québec, car ils sont plus proches de cette francophonie. Ils prennent un avion et ils sont à Montréal. Néanmoins, ils vivent un hiver autrement plus rude que Yellowknife. J'aime découvrir ces conditions un peu plus brutales. Ici je parle en français, à part à l'ouvrage, mais mes amis sont francophones. Je passe à la maison bleue à l'occasion, je jase avec les membres du personnel. Nous sommes bien ici, et nous sommes établies pour un bon boutte. »

Pour l'avenir de ses enfants, Félix pense un jour retourné au Québec. « J'ai l'impression que pour qu'ils demeurent francophones sans avoir peur de se faire assimiler, il faut qu'ils baignent un certain temps dans un folklore plus pittoresque comme on peut avoir au Québec. Ici, si tu ne parles pas anglais, la plupart des emplois te sont refusées. Au bout de combien de générations notre langage devient jonché de mots anglais? Dans une mine, j'ai rencontré une Autochtone de Fort Providence. Cette dame avait environ soixante ans. Elle m'a confié qu'elle a été élevée en français. Je la comprenais bien quand elle parlait, mais elle ne l'utilisait plus du tout. »

Cet été, Félix se propose d'offrir des ateliers de jonglerie, pour tous publics. Rien n'est encore fait, mais les choses peuvent se mettre en place. « Il faut apprendre à penser aux mouvements à faire et ensuite être capable de les exécuter. C'est sûr que plus on est jeune, plus on a de la facilité, mais on peut s'y mettre à tous les âges,. Lorsque je travaillais sur le terrain, j'ai passé tout un été à me pratiquer pour maîtriser le jonglage à cinq balles. Maintenant, je suis capable d'exécuter une trentaine de figures. Dépendamment du rythme et de l'envie de se pratiquer, les gens peuvent jongler pour eux-mêmes ou montrer comment faire à leurs amis assez rapidement. »


Félix et son enfant, Adélie

Éditorial



Alain Bessette

Des miettes?

La déclaration du grand chef des Dehchos, Herb Norwegian, au sujet de l'entente de principe qui n'accorde que des miettes sur l'extraction des ressources, mérite d'être approfondie et clarifiée.

Si une entente intervient selon les termes souhaités par le premier ministre Handley soit 50 % des revenus provenant de l'extraction des ressources qui reste à Ottawa et l'autre qui se dirige vers le Nord, ce n'est plus 25 % qui revient aux Premières nations mais bien 12,5 %. En 2004-2006, le total des argents perçus était de près d'un quart de milliard (244 millions). C'est donc 122 millions $ qui resteraient à Ottawa. Le GTNO empocherait 91,5 millions $ et les sept groupes autochtones (Inuvialuits, Gwich'ins, Sahtus, Tlichos, Akaitchos, Dehchos et Métis) se retrouveraient en moyenne à recevoir 4,3 millions. Est-ce que ce montant serait suffisant pour établir et maintenir des gouvernements régionaux? J'en doute. Donc, il s'agit bien de miettes.

Des miettes de quoi? Des miettes de nuages, intangibles et sans substance, car le tout repose sur des hypothèses, des perspectives et des souhaits du premier ministre, à quelques mois du déclenchement des élections territoriales.

On ne sait pas du tout quelle proportion gardera Ottawa. M. Handley espère qu'Ottawa ne gardera que la moitié.

On ne sait pas du tout non plus qui conservera la responsabilité de fixer le taux des redevances. Un comité tripartite? Le fédéral? Le territorial? Une chose est certaine, ce ne seront pas les peuples sur les terres desquelles seront extraites les ressources qui auront ce pouvoir.

En refusant de signer cette entente à l'aveuglette, il est certain que les leaders du Dehcho et du Akaitcho tiennent pour acquis que le projet de pipeline se concrétisera et qu'il se produira un boom dans l'industrie d'extraction des ressources et que ces pourcentages lancés en l'air risquent de rendre les miettes pas mal plus grosses.





Photo : Maxence Jaillet

Les grosses vidanges du printemps colorent les rues de Hay River



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Le pont de Fort Providence devra attendre… encore



Batiste W. Foisy

Pas de pont si…

Tous les députés de l'Assemblée législative ne laisseront pas le premier ministre construire le pont du Deh Cho les yeux fermés. À la dernière journée de la session une motion a été adoptée à la majorité pour empêcher le gouvernement de s'engager à bâtir le pont sans avoir répondu à certaines conditions.

Entre autres choses, le gouvernement devra rendre public le coût total « exact » du projet, une étude sur l'impact anticipé du pont sur le coût de la vie dans le Slave Nord et une estimation des bénéfices économiques que le projet aura sur la communauté de Fort Providence. Une fois ces informations réunies, il reviendra à la Chambre de donner, oui ou non, le feu vert au projet.

À la suite d'un débat animé, il était clair que la majorité des députés étaient d'accord avec le projet de pont, mais trouvait qu'il était précipité de s'engager à le bâtir maintenant. Aucune entente de financement n'a été conclue avec le fédéral, les coûts et les avantages ne sont pas clairs et on sait déjà que le projet ne s'autofinancera plus comme c'était prévu initialement, faisaient valoir les supporters de la motion. La députée de Hay River Sud, Jane Groenewegen a suggéré que le gouvernement voulait lancer trop tôt les constructions pour s'attirer la faveur des électeurs.

Finalement seuls Sandy Lee (Range Lake) et Bill Braden (Great Slave) ont voté contre la motion. Le cabinet s'est abstenu.

Pour Sandy Lee, le projet a déjà trop attendu. « Il est temps de passer à l'action. Ça fait huit ans que la proposition est couchée sur papier ! »

De la bière le dimanche?

La nouvelle version de la *Loi sur les boissons alcoolisées* a été entendue en seconde lecture, elle peut encore être adoptée quand l'Assemblée se réunira pour la dernière fois lors de la session d'août.

Le projet de loi offrirait aux communautés qui le souhaitent de permettre la vente d'alcool le dimanche. On propose également la possibilité d'offrir aux établissements des permis d'alcool permettant au client d'apporter leur propre vin au restaurant. Il serait également plus facile aux communautés qui le désirent de bannir les ventes d'alcool.

Le projet de loi *SCAN,* qui permettrait d'évincer de leurs logements les présumés trafiquants de drogue, a également été entendu en seconde lecture.

La prochaine et dernière session de cette législature commencera le 15 août et comprendra sept jours de travaux parlementaires.

COURRIER DU LECTEUR

Soyons clairs sur les statuts et règlements administratifs de la FFT

Un article paru dans le dernier courrier du lecteur soulève des hypothèses fausses quant aux statuts et règlements de la Fédération.

Notre organisme respecte les procédures prévues à ses règlements pour gérer le processus électif à l'intérieur de ses *organismes membres*. Les règlements ont été modifiés à l'Assemblée générale annuelle de 2005 et de 2006 de façon importante. On y retrouve un chapitre clair et complet sur les procédures d'élection et sur le fonctionnement du comité de mise en candidature.

La FFT s'enregistre chaque année au bureau du Registraire du gouvernement territorial et y dépose copie de ses nouveaux statuts et règlements. Ils ont été confirmés conformes.

Léo-Paul Provencher, directeur général, FFT

Santé publique

Turbide?

L'avis d'ébullition de l'eau demeure à Hay River.

Maxence Jaillet

Depuis le mercredi 16 mai, les habitants de Hay River ne peuvent plus utiliser l'eau de leur champelure comme à l'habitude. Un avis de l'agent en chef d'hygiène environnementale du territoire recommande de bouillir pendant au moins une minute, toute eau provenant du service de la ville. Un problème de turbidité empêcherait la station de traitement d'eau de la ville d'offrir une eau potable à ses résidents.

La turbidité est une mesure déterminant le caractère plus ou moins trouble d'un liquide. La turbidité ou l'indice de diffusion d'un liquide est causé par des particules en suspension tels les sédiments, le plancton et d'autres micro-organismes que l'on peut par exemple retrouver dans l'eau. Cet indice est considéré comme un paramètre relié à la santé humaine car certaines de ses particules peuvent protéger les bactéries d'une désinfection au chlore. Plus une eau est turbide plus les possibilités qu'elle soit porteuse de virus et de bactéries augmentent.

Cependant, selon Duane Fleming le responsable de l'hygiène environnementale des TNO, cet avis n'est qu'une précaution. « L'eau du lac au niveau où elle est pompée était tellement boueuse que les différentes étapes de purification étaient saturées et ne pouvait plus assurer une eau considérée sécuritaire. Mais aucun incident n'a été rapporté et la qualité de l'eau s'améliore à chaque jour. D'ailleurs les autorités de Hay River doivent maintenant purger les canalisations avec une eau de meilleure qualité maintenant même si elle reste un peu jaunâtre. »

Fleming pense que la dernière fois qu'un tel avis à été émis à Hay River remonte à la débâcle de 2003, et celui-ci ne dura qu'un seul jour.

Le maire de Hay River, John Pollard attribue ce problème à une conjonction de phénomène. « Cette année, il y a encore beaucoup de glace sur le lac, ce qui fait que le flot des rivières Buffalo et Slave serait peut-être entraîné vers les abords du lacs, et directement dirigé vers nos installations, s'ajoutant à notre rivière qui est elle aussi chargée de boue. Nous avons décelé cette irrégularité aussitôt qu'elle est apparue sur nos ordinateurs. Pendant deux jours, nous avons utilisé nos réserves d'eau potable, mais ce délai n'a pas suffi à rétablir la situation. »

Pollard estime que vu l'évolution des conditions, du travail de purge qui est effectué depuis le 20 mai au niveau des canalisations de la ville, l'avis d'ébullition de l'eau devrait être levée par l'office du gouvernement avant la fin de semaine du 26 mai. Lorsqu'il sera levé, les résidents en seront informés et n'auront plus aucun souci à se faire. Il en est de même pour tous les réservoirs abreuvant les maisons en dehors du système canalisé. L'ancienne eau devrait être purgé pour faire place au remplissage de bonne qualité.

Les villages de Kakisa, Entreprise et la réserve K'atlodeeche dépendent eux aussi de l'eau de Hay River. Cette station de traitement est la seule station dont la source est établie dans le Grand lac des Esclaves (mise à part Lutsel K'e qui s'alimente dans la baie de Christie). Cette station est de classe II, c'est-à-dire le système le plus complexe utilisé aux Territoires. Il s'attaque tout d'abord aux grosses particules en suspension. L'eau est dirigée dans une chambre ou un coagulant permet d'agglutiner les plus fins éléments. Après ce premier traitement chimique, un second est appliqué pour aider la décantation résiduelle des particules dans la chambre de sédimentation. Finalement l'eau traverse un filtre avant d'être chloré pour la désinfection et accumulé pour la distribution.

Aux TNO, treize des 33 communautés sont équipées ou dépendent d'une station de classe II. Cinq dépendent de stations de classe I, comme Fort Liard et Yellowknife. Wrigley et Deline comme 14 autres communautés possèdent une station de classe simple où seule une désinfection au chlore est effectuée. Et Colville Lake demeure la seule communauté avec un avis d'ébullition d'eau permanent. En effet, la construction d'une station de traitement de l'eau du lac Colville est prévue pour cet été.

Les retrouvailles



Geneviève Harvey

Cette fin de semaine, je me suis rendue dans la région où je suis née, le Lac St-Jean. Une amie avait organisé un party pour danser, comme dans les années 70, party qui se voulait une occasion de retrouver des personnes qu'on n'avait pas vues depuis des lustres.

C'est donc par un temps de chien que je suis partie de Québec. Il pleuvait à torrents, et dans le parc, on annonçait de la neige, étant donné l'altitude. Mais à mon grand soulagement, il a neigé, mais à peine et la neige ne restait pas au sol, contrairement à la Beauce, où les accumulations au sol ont dépassé les 5 centimètres. Ce n,est pas grand-chose, me direz-vous. Sans doute, mais pour la mi-mai, c'est quand même un record, et c'est assez rare qu'on a encore des pneus d'hiver à cette date. Mais bon, je reviens au Parc de la réserve faunique des Laurentides. Les lacs n'étaient pas dégelés du côté de Québec. Ça, par contre, ce n'est pas très rare de voir ça à cette saison.

Tout à coup, à un détour du chemin, j'aperçois un orignal (croyais-je alors) qui s'avance pour traverser la route. Je ralentis pour le laisser passer, et je me disais que cet orignal ressemblait bien à un caribou qui mue. Mais je sais pertinemment qu'il n'y a pas de caribous dans cette région. À mon arrivée, des amis m'ont alors appris qu'en effet, il y a quelques années, on a tenté d'introduire cette espèce dans la région de la Jacques-Cartier, dans les environs où j'ai aperçu la bête. Donc, je n'avais pas rêvé.

Alors que les feuilles sont assez avancées à Québec, plus j'avance dans le parc, moins elles sont sorties. Même au Lac St-Jean, les bourgeons commencent à peine à ouvrir. Pas tant de différence que ça avec Yellowknife, que je me suis passé, ne puis-je m'empêcher de penser. Depuis que je suis partie, mes comparaisons se font toujours avec Yellowknife, que voulez-vous, cette ville m'est restée dans la peau!

Je me rends à St-Henri-de-Taillon, chez des amis qui habitent à quelques minutes du parc de la pointe Taillon, grand parc et réserve faunique très prisé des amateurs de plein air, des cyclistes, des amateurs de natation.

La glace est calée sur le lac. La température est merveilleuse, le soleil brille, journée idéale pour aller se balader sur la piste cyclable qui longe le lac et qui fait le tour de la pointe. Un bonheur! On voit plein d'oiseaux de retour pour la belle saison. Par contre, côté faune, c'est plutôt tranquille. Pourtant, le parc est réputé pour abriter beaucoup d'orignaux. Les crottes qu'on voit un peu partout en témoignent, mais pas de chance, on n'en voit pas. On ne voit pas de castors non plus, même si on croise plusieurs abris et des dizaines d'arbres coupés par ces animaux.

Samedi soir, c'est la grande veillée de danse et de retrouvailles. L'atmosphère est fébrile. Les gens ont hâte de revoir tous ces gens connus depuis des années, mais qu'ils n'ont pas revus depuis si longtemps. Pour ma part, c'est certain que je n'ai pas vu certaines personnes depuis très longtemps, en raison de mon séjour prolongé dans le Grand Nord.

Finalement, les retrouvailles se font. Souvent, les filles sont plus faciles à reconnaître que les gars pour toutes de sortes de raisons artificielles, bien sûr, mais bon : cheveux teints, moins d'embonpoint. Quelquefois, il faut y regarder de très près pour reconnaître les gens. Les exclamations se font entendre toute la soirée. Le plaisir est grand pour tous. À un point tel qu'une liste circule pour que les gens y inscrivent leurs adresses de courriel... pour une prochaine fois, car il y aura une prochaine fois, qui prendra probablement la forme d'une journée champêtre, avec souper communautaire et danse pour faire durer le plaisir. Après tout, on est plus de 200, et il en manque. Donc, l'exercice devrait se répéter dans un avenir rapproché. À la grande satisfaction des participants.

Et je reprends le parc des Laurentides dans le froid. Autre revirement de température, menace de neige encore une fois. Et dire qu'on nous reproche de souvent parler de température! Comment faire autrement, quand on passe par de si grands écarts. On ne se plaint pas, on constate, simplement.

Mais à la chaleur dans ma voiture, je me remémore les bons moments de la veille, en rêvant déjà aux prochaines retrouvailles.

J'avais envie de partager cet événement avec vous. À la prochaine!

aquilon@internorth.com



Photos : Kevin O'Reilly

La pièce Les biscuits magiques, conçue par Jacques Angers, a été présenté le 22 mai à l'École Allain St-Cyr. La pièce qui mettait en vedette des élèves de l'école racontait l'histoire d'une humble jardinière, trois poupées et des fées qui préparent une fournée de biscuits magiques pour séduire un beau prince. La pièce était dirigée par Denise Paquette.



OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	MGM Energy Corporation
Site:	Lat. 68°55'00" à 69°24'00" N.; Long. 133.64°38'00" à 135°00'00" O.
Objet:	Operations sismiques et opération d'un camp.

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (867) 765-0106, avant le 8 juin 2007.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	MGM Energy Corporation
Projet:	North Ellice
Site:	Lat. 69°07'19" à 69°22'06" N.; Long. 135°28'43" à 135°53'31" O.
Projet:	Olivier
Site:	Lat. 69°01'45" à 69°18'34" N.; Long. 135°53'31" à 136°22'54" O.
Objet:	Operations sismiques et opération d'un camp.

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (867) 765-0106, avant le 8 juin 2007.

Forcés de céder les Akaitchos?

Le bassin de la Thelon a peut-être une valeur spirituelle trop grande aux yeux des Akaitchos pour qu'on y autorise la prospection minière, mais ça ne suffit pas pour qu'ils en soit propriétaires.



Au coeur de la controverse, le bassin de la rivière Thelon, un lieu spirituel important pour les Akaitchos

Batiste W. Foisy

Les Premières nations Akaitcho auraient consenti à écarter le bassin de la rivière Thelon de la liste des terres qui leur reviendront en vue de la conclusion d'une éventuelle entente de revendications territoriales. L'objectif de cette concession serait de permettre le développement minier de la zone.

C'est à tout le moins ce que laisse entendre un mémo préparé pour le ministre des Affaires indiennes en août 2006 et dont des copies ont été coulées aux médias du Nord.

Le document, obtenu par le Nouveau parti démocratique en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information,* annonce la conclusion d'une entente intérimaire d'inaliénabilité des terres (*land withdrawal*) avec les Premières nations. « Dans cette entente, les Akaitchos ont consenti à exclure la région du bassin de la Thelon, peut-on lire dans le mémo. Cela répond à l'intérêt marqué du Canada de permettre la poursuite des travaux de prospection uranifère dans le bassin. »

Un peu plus loin, on ajoute que l'entente intérimaire « facilitera grandement la conclusion d'une entente sur l'émission de permis d'exploration durant le prochain cycle [de négociations] ».

Or, l'Office d'évaluation environnementale de la vallée du Mackenzie a récemment rejeté une demande de permis de prospection uranifère dans le bassin de la Thelon. Selon l'agence, le bassin de la Thelon est « une région d'une très grande valeur spirituelle pour les autochtones » et, de ce fait, « le développement ne peut pas être justifié ». Ultimement, c'est au ministre des Affaires indiennes et du Nord, Jim Prentice, que revient la décision d'accorder ou non le permis d'exploration.

Aux audiences publiques tenues à Lutselk'e, plusieurs membres des Premières nations avaient signifié leur désaccord avec les travaux. La région est un site de chasse traditionnel et abrite également un cimetière ancestral.

Des organisations environnementalistes se sont aussi opposées aux travaux de prospection, affirmant qu'ils mettraient en péril l'intégrité du sanctuaire faunique Thelon et de la rivière. Prisée des amateurs de canot, la Thelon est une des trois rivières patrimoniales des Territoires du Nord-Ouest.

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, qui a fait circuler le mémo dans les médias, estime que les Akaitchos se sont fait forcer la main pour plaire aux demandes du gouvernement. « Je suis frustré et fâché que le gouvernement ait joué les gros bras avec les Akaitchos pour que ces derniers cèdent leur droit à des terres sacrées », a-t-il déclaré dans un point de presse, la semaine dernière.

Le néo-démocrate enjoint le ministre Prentice de respecter la décision de l'Office d'évaluation environnementale de la vallée du Mackenzie et la volonté des Premières nations. « Si les gens du Nord ne veulent pas que l'extraction minière de l'uranium se fasse dans le bassin de la Thelon, j'exhorte le ministre à respecter leur position. »

Mais, dans une entrevue accordée à la CBC, la chef négociatrice des Akaitchos, Sharon Venne, a réfuté les conclusions de Dennis Bevington. Selon elle, le document présenté aux médias est vieux et ne reflète pas l'état actuel des négociations. Elle affirme que, depuis, les Premières nations ont clairement signifié leurs intérêts pour conserver le bassin.

Selon elle, le mémo présentait davantage les espoirs du gouvernement fédéral que leurs gains.

Gaz et pétrole

Une production à la baisse en 2006

Batiste W. Foisy

En 2006, pour une sixième année consécutive, moins de pétrole et moins de gaz naturel ont été pompés aux Territoires du Nord-Ouest que l'année précédente, témoignant du déclin inexorable de la ressource.

Selon le *Rapport annuel sur le pétrole et le gaz du Nord*, une publication du ministère des Affaires indiennes et du Nord dont la plus récente mouture a été rendue publique au début mai, en 2006, 11,3 milliards de pieds cubes de gaz et 6,76 millions de barils de pétrole ont été exhumés du sous-sol ténois.

Comparativement à 2001, la production pétrolière des TNO a diminué de 25 %, une diminution largement due à la baisse de la production des gisements de Norman Wells où la majorité de la production ténoise se trouve. On remarque cependant une croissance de la production du champ des collines Cameron, dans le sud du territoire. Mais cette production ne représente toujours que 6,5 % de la production pétrolière.

La production gazière, elle, subit une chute vertigineuse de 78 %, par rapport à 2001. « Cela témoigne du déclin constant de la production d'ensemble dans les champs de la partie du sud des Territoires du Nord-Ouest », note le rapport.

Il s'est également effectué moins de travaux d'exploration cette année. En 2006 les pétrolières ont investi 174 millions $, comparativement à 396 millions $ en 2005. La majorité de ces coûts sont associés à des opérations de forage et de sondage sismique.

Des redevances modestes

L'extraction du pétrole et du gaz des TNO n'est pas une vache à lait pour le gouvernement fédéral qui en encaisse les redevances. En 2006, la production ténoise a rapporté un maigre 30,8 millions $ au trésor public. C'est 8 millions de moins que ce que le gouvernement des TNO a retenu sur le salaire de ses concitoyens durant la même période.

Au demeurant, l'année 2006 est une « bonne » année du point de vue des redevances. En 2001, alors que la production était bien plus importante, les redevances ne s'élevaient qu'à 24,6 millions $.

Aux tarifs courants, la production pétrolière des TNO de 2006 a une valeur nette de 445,75 millions $; la production de gazière, 10,1 millions $.

Treize entreprises pétrolières et gazières mènent des opérations dans le monde, dont la plupart sont des transnationales.

Analyse

Territoire à vendre, pas cher

Le fédéral s'apprête-t-il, oui ou non, à céder nos ressources gazières pour une croûte de pain?

Batiste Foisy

Dans son édition du 18 mai, citant des sources anonymes, le *National Post* avance que le gouvernement Harper songe à racheter le gazoduc Mackenzie ou du moins une partie du projet, possiblement la part d'Imperial Oil. Pressé par le coup fumant du *Post* le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Jim Prentice, s'est empressé de nier toute possibilité de rachat en tout ou en partie du projet qui, dit-il, doit rester dans le giron de l'entreprise privée.

« Le nouveau gouvernement du Canada n'examine pas la possibilité de prendre en charge le projet gazier Mackenzie, et c'est le message que j'ai transmis directement aux promoteurs. Toute allusion ou supposition du contraire est inexacte, erronée et fondée sur des sources mal informées », déclare le ministre dans un communiqué. Du même souffle, au cas ou on ne l'aurait pas compris, Prentice a tenu a préciser que « « toute allusion voulant que le projet soit motivé par des intérêts non commerciaux, comme l'emploi ou les politiques autochtones, est totalement incorrecte et non fondée. » Au moins ça c'est clair !

La rumeur avortée du *Post* confirme surtout que les tractations entre les pétrolières et Ottawa ont lieu comme prévu et présage la conclusion d'une entente fiscale entre ces bonnes copines. Ce scénario, il faut le dire, a toujours été celui préconisé par l'industrie et, comme de raison, envisagé par le gouvernement.

Déjà en novembre 2005, la vice-première ministre Anne McLellan faisait parvenir une missive à Imperial Oil et au consortium gazier dans laquelle elle leur annonçait que « le gouvernement du Canada s'est […] engagé à travailler avec vous en réponse à votre demande de bonification des modalités financières ». Entre autres bonifications, la vice-première ministre suggérait « l'acceptation de redevances en nature », « des ajustements symétriques au régime de redevances » et « différentes formes d'investissements fédéraux dans une ou plusieurs composantes du projet ». Peu importe la surenchère de gâteries, la libérale assurait pourtant que « le gouvernement du Canada n'est pas prêt à subventionner » le gazoduc.

Les Conservateurs, jadis prompts à condamner les cabrioles langagières de McLellan, se sont avérés tout aussi aptes qu'elle à s'afficher contre les subventions aux pétrolières, tout en proposant exactement ça, des subventions. Au couronnement de Stephen Harper, le bruit courait que le consortium gazier ait réclamé 1,5 milliard $ en subventions pour le pipeline, ce que niait vigoureusement Imperial Oil qui insistait préférer des incitatifs fiscaux. Voilà qui tombait à pic vu que, comme l'a confié le ministre Prentice le 23 mai 2006 au dîner annuel de l'Association canadienne de pipelines d'énergie, « des discussions sont en cours avec les promoteurs du projet [Mackenzie] et d'autres intervenants, tels que le Mackenzie Explorer's Group, au sujet du régime fiscal ».

Il est pour le moins radin de la part des promoteurs du projet – et inquiétant de celle du gouvernement! – de suggérer qu'on abaisse le taux de redevances nordique qui est déjà le plus bas en Amérique du Nord. Le régime du Nord canadien est bien plus généreux avec l'industrie que celui de l'Alaska, par exemple, où le taux de redevances moyen pour les hydrocarbures tourne autour de 12,5 % En vertu du « Règlement sur les redevances relatives aux hydrocarbures provenant des terres domaniales», un document établi en 1988 et qui n'a pas été révisé depuis 16 ans, le Nord offre un commode taux de type « 1/5 ». Il serait bien trop simple que cela puisse signifier 20 %. Le jargon faisant mieux les choses, il faut plutôt comprendre que le taux commence à 1 % et qu'il augmente par la suite de 1 % tous les 18 mois, jusqu'à concurrence de 5 %. Des pinottes.

Les étonnantes rumeurs de rachats lancées par le *National Post* – qui a réitéré l'information anonyme dès le lendemain des négations de Prentice – ont du bon. Jamais avant cela n'avait-on eu autant d'*inside* sur les intentions des industriels. Prenez ce commentaire qui a échappé au président du Aboriginal Pipeline Group (APG), Fred Carmichael. « Laissez-moi vous dire qu'il y a des compagnies autour, y compris l'APG, qui serait content avec bien moins que 25 % de retour sur l'investissement », a-t-il dit en parlant de la gourmandise d'Imperial Oil. 25 % !

Nous savons fort bien que les conservateurs tiennent mordicus à connecter par tuyau Tuktoyaktuk et Fort McMurray. Rappelez-vous les paroles de Stephen Harper, l'été dernier : « *We will do anything, within the Law, to make sure this goes ahead* » (Une position, précisionsle, qui fait paresseusement échos à celle défendue par le Parti libéral, du temps que Stéphane Dion était à l'Environnement. En août 2005, ce dernier, de passage à Yellowknife pour annoncer des travaux de dépollution à la mine Giant, a assuré la presse locale qu'« à moins d'avoir un problème environnemental, nous aurons le pipeline »). Si le pipeline est pour se faire, ce serait la moindre des choses qu'on fasse un brin d'argent avec ça. Ce n'est pas avec des taux de redevance de 5 % qu'on va y arriver, surtout quand l'industrie prévoit un retour sur l'investissement de 25.

Si les conservateurs veulent mettre le territoire en vente, ce serait bien que les gens qui y résident aient un mot à dire sur le prix qu'on mettra dessus.

Coup d'œil sur l'alpha

Un partenariat constructif pour Alpha TNO

C'est en partenariat avec le *Service d'orientation et de formation des adultes* (SOFA) du Yukon que votre service d'alphabétisation a eu le plaisir de recevoir la semaine passée Rock Brisson, un apprenant du Yukon, voulant sensibiliser la communauté sur l'importance de savoir lire et écrire. Un horaire assez chargé attendait Rock dès son arrivée à Yellowknife.

En effet, ce sont quelque 22 étudiants de la 6e à la 12e année de l'*École Allain St-Cyr* qui ont assisté à une présentation qui avait pour objectif d'insister sur l'importance de continuer ses études et de finir son secondaire. Par la suite, avec la participation de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, une quinzaine de personnes ont assisté à une deuxième présentation de M. Brisson. Cette présentation mettait l'accent sur les difficultés que peuvent avoir les gens qui ne savent ni lire ni écrire et sur leur difficulté de demander de l'aide à ce sujet.

En plus des présentations en français et avec l'étroite participation de Brenda Green, travaillant pour le Conseil d'alphabétisation des TNO, trois rencontres ont été offertes pour le conférencier du Yukon. Ainsi, c'est dans l'édifice *The Tree of Peace* qu'une présentation a été faite devant 18 personnes de l'*Aboriginal Friendship Center* et le *Native Woman Learning Center*. Par la suite, deux autres rencontres ont été réalisées devant les détenus des Services correctionnels du Slave Sud et du Centre pour les jeunes contrevenants. Ces interventions avaient des objectifs similaires que celles en français à savoir de sensibiliser les gens sur l'alphabétisation. Les conférences présentées ont suscité un grand intérêt chez les publics tant francophones qu'anglophones.

Nous voulons profiter de cette chronique pour remercier le SOFA, NWT Literacy Council, l'AFCY qui en partenariat avec Alpha TNO ont contribué à la réalisation de cette petite tournée de monsieur Brisson dans les Territoires du Nord-Ouest.

Toujours au niveau de l'alphabétisation, Alpha TNO désire aviser les utilisateurs du Centre de ressources de ses nouvelles heures d'ouverture. Ainsi, à partir du 21 mai jusqu'au 1er juillet 2007 le Centre de ressources sera ouvert le samedi de 10 à 14h. Le Centre sera fermé pour l'été à partir du 1er juillet. La réouverture est prévue pour le 1er septembre 2007. Alpha TNO remercie la communauté francophone pour sa compréhension, vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt. ☺

Vicky Lyonnais
Coordonnatrice

